

AFFAIRE N° 8

Projet de convention entre la Commune et la Société SHELL relative à la construction d'une station service à l'angle des rues Maréchal Lyautey et Lucien Casparin à l'emplacement du rez-de-chaussée de l'alle Ouest du Grand marché.

M. LAURET donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Cette question a été soumise plusieurs fois au Conseil Municipal, compte tenu des difficultés rencontrées par l'Administration communale pour mettre au point un texte de convention qui donne satisfaction aux deux parties (Shell et Commune).

Le dernier texte que je vous présente, a été vu par Maître SENS, et je crois que tout a été prévu pour sauvegarder les intérêts de la Commune tout en donnant satisfaction à LA SHELL.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix./.

Approuvé,
St-Denis, le 6
Novembre 1965,
M. le Préfet,
le Secrétaire Général,
Signé: J. Cluchavid.

Adopté à l'unanimité.